



Classement des gîtes

Les éléments en écriture grasse dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur.
Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement 1 épi	Critères minimum obligatoires pour le classement 2 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 3 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 4 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 5 épis
Environnement / Situation	<u>Accès jusqu'au meublé de qualité*</u>	<u>Accès jusqu'au meublé de qualité*</u>	<u>Accès jusqu'au meublé de qualité*</u>	<u>Accès jusqu'au meublé de qualité*</u>	<u>Accès jusqu'au meublé de qualité*</u>
	<u>Etat extérieur du meublé (façades, volets, toitures...)</u> : bon	<u>Etat extérieur du meublé (façades, volets, toitures...)</u> : bon	<u>Etat du (des) bâtiment(s) (façades, volets, toitures...)</u> : très bon	<u>Etat du (des) bâtiment(s) (façades, volets, toitures...)</u> : excellent	<u>Etat du (des) bâtiment(s) (façades, volets, toitures...)</u> : excellent
	<u>Aspect architectural du meublé</u> : sans caractère particulier	<u>Aspect architectural du meublé</u> : sans caractère particulier	<u>Aspect architectural du meublé</u> : traditionnel ou régional ou neuf de qualité	<u>Aspect architectural du meublé</u> : de caractère (ancien ou contemporain)	<u>Aspect architectural du meublé</u> : exceptionnel (ancien ou contemporain)
	<u>Indépendance du meublé</u> : entrée commune dans le même bâtiment, droit de passage possible devant l'entrée	<u>Indépendance du meublé</u> : entrée commune dans le même bâtiment, droit de passage possible devant l'entrée	<u>Indépendance du meublé</u> : meublé indépendant (mitoyenneté horizontale / verticale tolérée)	<u>Indépendance du meublé</u> : meublé indépendant (mitoyenneté horizontale tolérée)	<u>Indépendance du meublé</u> : maison indépendante sur jardin privatif ou accès privatif dans un ensemble de caractère exceptionnel
	<u>Terrain, balcon ou terrasse* entretenu(e) et en rapport avec la capacité</u> : terrain aménagé	<u>Terrain, balcon ou terrasse* entretenu(e) et en rapport avec la capacité</u> : terrain aménagé	<u>Terrain, balcon ou terrasse* entretenu(e) et en rapport avec la capacité</u> : jardin ou terrasse attonant(e) et privatif(ve)	<u>Terrain, balcon ou terrasse* entretenu(e) et en rapport avec la capacité</u> : jardin d'agrément ou terrasse avec aménagement paysager attonant(e) et privatif(ve)	<u>Terrain, balcon ou terrasse* entretenu(e) et en rapport avec la capacité</u> : parc ou jardin paysager attonant et privatif
	<u>Fleurissement de qualité (terrain, terrasse, balcon, fenêtres)</u>	<u>Fleurissement de qualité (terrain, terrasse, balcon, fenêtres)</u>	<u>Fleurissement de qualité (terrain, terrasse, balcon, fenêtres)</u>	<u>Fleurissement de qualité (terrain, terrasse, balcon, fenêtres)</u>	<u>Fleurissement de qualité (terrain, terrasse, balcon, fenêtres)</u>
<u>Abords entretenus</u>	<u>Abords entretenus</u>	<u>Abords entretenus</u>	<u>Abords entretenus</u>	<u>Abords entretenus</u>	



Les éléments en écriture grasse dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur.
Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement 1 épi	Critères minimum obligatoires pour le classement 2 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 3 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 4 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 5 épis
Environnement / Situation	<p><u>Emplacement voiture</u> : à proximité</p> <p><u>Equipements extérieurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - salon de jardin adapté à la capacité et confortable* - éclairage extérieur* - étendage 	<p><u>Vue</u> : agréable</p> <p><u>Emplacement voiture</u> : à proximité</p> <p><u>Equipements extérieurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - salon de jardin adapté à la capacité et confortable* - éclairage extérieur* - étendage - barbecue 	<p><u>Vue</u> : agréable</p> <p><u>Emplacement voiture</u>* :</p> <ul style="list-style-type: none"> - privatif - éclairage extérieur avec détecteur / minuteur (ou balisage) <p><u>Equipements extérieurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - salon de jardin adapté à la capacité et confortable - salon de jardin privatif de qualité - éclairage extérieur - étendage - barbecue 	<p><u>Vue</u>* : dégagée sur le paysage</p> <p><u>Nuisances (auditives, olfactives, visuelles)</u> : meublé sans aucune nuisance</p> <p><u>Emplacement voiture</u>* :</p> <ul style="list-style-type: none"> - privatif - éclairage extérieur avec détecteur / minuteur (ou balisage) <p><u>Equipements extérieurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - salon de jardin adapté à la capacité et confortable - salon de jardin privatif de qualité - salon de détente privatif, confortable et de grande qualité - éclairage extérieur - étendage - barbecue 	<p><u>Vue</u>* : dégagée sur le paysage</p> <p><u>Nuisances (auditives, olfactives, visuelles)</u> : meublé sans aucune nuisance</p> <p><u>Emplacement voiture</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - privatif - éclairage extérieur avec détecteur / minuteur (ou balisage) <p><u>Equipements extérieurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - salon de jardin adapté à la capacité et confortable - salon de jardin privatif de qualité - salon de détente privatif, confortable et de grande qualité - éclairage extérieur - barbecue - équipement(s) de loisirs privé(s), de remise en forme ou de sport



Les éléments en écriture grasse dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur.
Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement 1 épi	Critères minimum obligatoires pour le classement 2 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 3 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 4 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 5 épis
Gros-œuvre / Aménagement	a) Cuisine ou coin-cuisine	a) Cuisine ou coin-cuisine	a) Cuisine ou coin-cuisine	a) Cuisine ou coin-cuisine	a) Cuisine ou coin-cuisine
	<u>Ventilation, aération et éclairage</u> : ventilation haute-basse <u>Qualité de la cuisine</u> : simple <u>Robinet mélangeur</u> <u>Table de cuisson</u> : - logement jusqu'à 5 personnes : 2 feux - logement à partir de 6 personnes : 4 feux <u>Four</u> : four ou rôtissoire ou grill <u>Ustensiles de ménage appropriés au meublé</u> <u>Produits de nettoyage de base</u> <u>Batterie de cuisine et vaisselle</u> : - vaisselle harmonieuse et en rapport avec la capacité - vaisselle simple - batterie de cuisine non dépareillée	<u>Ventilation, aération et éclairage</u> : ventilation haute-basse <u>Qualité de la cuisine</u> : fonctionnelle <u>Robinet mélangeur</u> <u>Table de cuisson</u> : - logement jusqu'à 5 personnes : 2 feux - logement à partir de 6 personnes : 4 feux <u>Four</u> : four ou rôtissoire ou grill <u>Ustensiles de ménage appropriés au meublé</u> <u>Produits de nettoyage de base</u> <u>Batterie de cuisine et vaisselle</u> : - vaisselle harmonieuse et en rapport avec la capacité (dans les logements pour moins de 5 personnes, vaisselle en triple par rapport au nombre d'occupants) - vaisselle simple - batterie de cuisine non dépareillée	<u>Ventilation, aération et éclairage</u> : - ventilation haute-basse - VMC ou hotte aspirante <u>Qualité de la cuisine</u> : intégrée et équipée, meubles et électroménager de qualité <u>Robinet mélangeur</u> <u>Lave-vaisselle</u> : logement à partir de 4 personnes <u>Table de cuisson</u> : - logement jusqu'à 5 personnes : 4 feux - logement à partir de 6 personnes : 4 feux <u>Four</u> : - four - four micro-ondes* <u>Ustensiles de ménage appropriés au meublé + aspirateur</u> <u>Produits de nettoyage de base</u> <u>Batterie de cuisine et vaisselle</u> : - vaisselle harmonieuse et en rapport avec la capacité (dans les logements pour - de 5 personnes, vaisselle en triple par rapport au nombre d'occupants) - vaisselle de qualité - batterie de cuisine non dépareillée et de qualité	<u>Ventilation, aération et éclairage</u> : - ventilation haute-basse - VMC ou hotte aspirante <u>Qualité de la cuisine</u> : intégrée et équipée, meubles et électroménager de qualité <u>Robinet mélangeur – mitigeur*</u> <u>Lave-vaisselle</u> : quelle que soit la capacité du logement <u>Table de cuisson</u> : - logement jusqu'à 5 personnes : 4 feux - logement à partir de 6 personnes : 4 feux <u>Four</u> : - four « haute-technologie » - four micro-ondes* <u>Ustensiles de ménage appropriés au meublé + aspirateur</u> <u>Produits de nettoyage de base</u> <u>Batterie de cuisine et vaisselle</u> : - vaisselle harmonieuse et en rapport avec la capacité (dans les logements pour - de 5 personnes, vaisselle en triple par rapport au nombre d'occupants) - vaisselle de qualité - batterie de cuisine non dépareillée et de qualité	<u>Ventilation, aération et éclairage</u> : - ventilation haute-basse - VMC ou hotte aspirante <u>Qualité de la cuisine</u> : intégrée et équipée, meubles et électroménager de qualité <u>Robinet mélangeur – mitigeur*</u> <u>Lave-vaisselle</u> : quelle que soit la capacité du logement <u>Table de cuisson</u> : - logement jusqu'à 5 personnes : 4 feux - logement à partir de 6 personnes : 4 feux <u>Four</u> : - four « haute-technologie » - four micro-ondes <u>Ustensiles de ménage appropriés au meublé + aspirateur</u> <u>Produits de nettoyage de base</u> <u>Batterie de cuisine et vaisselle</u> : - vaisselle harmonieuse et en rapport avec la capacité (dans les logements pour - de 5 personnes, vaisselle en triple par rapport au nombre d'occupants) - vaisselle de qualité - batterie de cuisine non dépareillée et de qualité



Les éléments en écriture grasse dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur.
Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement 1 épi	Critères minimum obligatoires pour le classement 2 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 3 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 4 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 5 épis
Gros-œuvre / Aménagement (suite)	<p>a) Cuisine ou coin-cuisine</p> <p>Petit électroménager : cafetière + mixer + grille-pain + bouilloire</p> <p><u>Autocuisseur</u></p> <p><u>Réfrigérateur de capacité suffisante pour le nombre d'occupants</u> (80 litres pour 2 personnes, + 10 litres par personne supplémentaire)</p> <p><u>Surface habitable minimum des pièces salon, séjour et cuisine</u> : 10 m² pour 2 personnes (+ 2 m² par personne supplémentaire)</p> <p>b) Pièces de jour</p> <p><u>Qualité et confort de l'espace repas</u> : adapté à la capacité et fonctionnel</p> <p><u>Qualité et confort de l'espace détente / du salon</u> : espace détente</p> <p><u>Couchages dans la salle de jour</u> : capacité de couchage dans le séjour prise en compte</p>	<p>a) Cuisine ou coin-cuisine</p> <p>Petit électroménager : cafetière + mixer + grille-pain + bouilloire</p> <p><u>Autocuisseur</u></p> <p><u>Réfrigérateur de capacité suffisante pour le nombre d'occupants</u> (80 litres pour 2 personnes, + 10 litres par personne supplémentaire)</p> <p><u>Surface habitable minimum des pièces salon, séjour et cuisine</u> : 12 m² pour 2 personnes (+ 2 m² par personne supplémentaire)</p> <p>b) Pièces de jour</p> <p><u>Eclairage d'ambiance supplémentaire</u></p> <p><u>Qualité et confort de l'espace repas</u> : adapté à la capacité et fonctionnel</p> <p><u>Qualité et confort de l'espace détente / du salon</u> : espace détente</p> <p><u>Couchages dans la salle de jour</u> : capacité de couchage dans le séjour prise en compte</p>	<p>a) Cuisine ou coin-cuisine</p> <p>Petit électroménager : cafetière + mixer + grille-pain + bouilloire</p> <p><u>Autocuisseur</u></p> <p><u>Réfrigérateur de capacité suffisante pour le nombre d'occupants</u> (80 litres pour 2 personnes, + 10 litres par personne supplémentaire) + compartiment congélateur</p> <p><u>Surface habitable minimum des pièces salon, séjour et cuisine</u> : 15 m² pour 2 personnes (+ 3 m² par personne supplémentaire)</p> <p>b) Pièces de jour</p> <p><u>Eclairage d'ambiance supplémentaire</u></p> <p><u>Qualité et confort de l'espace repas</u> : adapté à la capacité et fonctionnel + de qualité et bien agencé</p> <p><u>Qualité et confort de l'espace détente / du salon</u> : salon confortable et en rapport avec la capacité</p> <p><u>Couchages dans la salle de jour</u> : pas de couchage dans la salle de jour</p>	<p>a) Cuisine ou coin-cuisine</p> <p>Petit électroménager : cafetière + mixer + grille-pain + bouilloire + robot</p> <p><u>Autocuisseur</u></p> <p><u>Réfrigérateur de capacité suffisante pour le nombre d'occupants</u> (80 litres pour 2 personnes, + 10 litres par personne supplémentaire) + compartiment congélateur</p> <p><u>Surface habitable minimum des pièces salon, séjour et cuisine</u> : 18 m² pour 2 personnes (+ 3 m² par personne supplémentaire)</p> <p>b) Pièces de jour</p> <p><u>Eclairage d'ambiance supplémentaire</u></p> <p><u>Qualité et confort de l'espace repas</u> : adapté à la capacité et fonctionnel + de grande qualité et de grand confort</p> <p><u>Qualité et confort de l'espace détente / du salon</u> : salon confortable et en rapport avec la capacité + de grande qualité</p> <p><u>Couchages dans la salle de jour</u> : pas de couchage dans la salle de jour</p>	<p>a) Cuisine ou coin-cuisine</p> <p>Petit électroménager : cafetière + mixer + grille-pain + bouilloire + robot</p> <p><u>Autocuisseur</u></p> <p><u>Réfrigérateur de capacité suffisante pour le nombre d'occupants</u> (80 litres pour 2 personnes, + 10 litres par personne supplémentaire) + compartiment congélateur</p> <p><u>Surface habitable minimum des pièces salon, séjour et cuisine</u> : 21 m² pour 2 personnes (+ 3 m² par personne supplémentaire)</p> <p>b) Pièces de jour</p> <p><u>Eclairage d'ambiance supplémentaire</u></p> <p><u>Qualité et confort de l'espace repas</u> : adapté à la capacité et fonctionnel + de grande qualité et de grand confort</p> <p><u>Qualité et confort de l'espace détente / du salon</u> : salon confortable et en rapport avec la capacité + de grande qualité</p> <p><u>Couchages dans la salle de jour</u> : pas de couchage dans la salle de jour</p>



Les éléments en écriture grasse dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur.
Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement 1 épi	Critères minimum obligatoires pour le classement 2 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 3 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 4 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 5 épis
Gros-œuvre / Aménagement (suite)	c) Chambres	c) Chambres	c) Chambres	c) Chambres	c) Chambres
	<u>Nombre de chambres en rapport avec la capacité</u> : ratio capacité du gîte / nombre de chambres = 4 (maximum 4 personnes par chambre)	<u>Nombre de chambres en rapport avec la capacité</u> : ratio capacité du gîte / nombre de chambres = 4 (maximum 4 personnes par chambre)	<u>Nombre de chambres en rapport avec la capacité</u> : ratio capacité du gîte / nombre de chambres = 3 (une chambre de 4 personnes tolérée sur la totalité des chambres du gîte)	<u>Nombre de chambres en rapport avec la capacité</u> : ratio capacité du gîte / nombre de chambres = 2	<u>Nombre de chambres en rapport avec la capacité</u> : ratio capacité du gîte / nombre de chambres = 2
	<u>Surface habitable minimum des chambres (2 personnes)</u> : 9 m ² (+ 3 m ² par lit supplémentaire au-delà de 2 personnes)	<u>Surface habitable minimum des chambres (2 personnes)</u> : 9 m ² (+ 3 m ² par lit supplémentaire au-delà de 2 personnes)	<u>Surface habitable minimum des chambres (2 personnes)</u> : 9 m ² (+ 3 m ² par lit supplémentaire au-delà de 2 personnes)	<u>Surface habitable minimum des chambres (2 personnes)</u> : 12 m ²	<u>Surface habitable minimum des chambres (2 personnes)</u> : 14 m ²
	<u>Luminosité naturelle</u>	<u>Luminosité naturelle</u>	<u>Luminosité naturelle</u>	<u>Luminosité naturelle et éclairage latéral</u>	<u>Luminosité naturelle et éclairage latéral</u>
	<u>Lampe et table de chevet</u>	<u>Lampe et table de chevet</u>	<u>Lampe et table de chevet</u>	<u>Lampe et table de chevet + éclairage d'ambiance supplémentaire</u>	<u>Lampe et table de chevet + éclairage d'ambiance supplémentaire</u>
	<u>Mobilier et rangements</u> : en rapport avec la capacité + présentant une harmonie d'ensemble	<u>Mobilier et rangements</u> : en rapport avec la capacité + présentant une harmonie d'ensemble	<u>Mobilier et rangements</u> : en rapport avec la capacité + présentant une harmonie d'ensemble	<u>Mobilier et rangements</u> : en rapport avec la capacité + présentant une harmonie d'ensemble + de grand confort, décoration recherchée	<u>Mobilier et rangements</u> : en rapport avec la capacité + présentant une harmonie d'ensemble + de grand confort, décoration recherchée
<u>Qualité de la literie</u> : - matelas et sommiers en bon état (tapissiers ou à lattes) - protections par alaise ou housses amovibles, 2 couvertures par lit ou une couette protégée par une housse - traversin ou oreiller par lit - dimensions 1 personne : 90 x 190 cm - dimensions 2 personnes : 140 x 190 cm	<u>Qualité de la literie</u> : - matelas et sommiers en bon état (tapissiers ou à lattes) - protections par alaise ou housses amovibles, 2 couvertures par lit ou une couette protégée par une housse - traversin ou oreiller par lit - dimensions 1 personne : 90 x 190 cm - dimensions 2 personnes : 140 x 190 cm	<u>Qualité de la literie</u> : - matelas et sommiers en bon état (tapissiers ou à lattes) - protections par alaise ou housses amovibles, 2 couvertures par lit ou une couette protégée par une housse - traversin et oreiller par lit ou 2 oreillers par personne - dimensions 1 personne : 90 x 190 cm - dimensions 2 personnes : 140 x 190 cm - tête de lit*	<u>Qualité de la literie</u> : - matelas et sommiers haut de gamme - protections par alaise ou housses amovibles, 2 couvertures par lit ou une couette protégée par une housse - traversin et oreiller par lit ou 2 oreillers par personne - grandes dimensions : 90 x 200 cm ; 160 x 200 cm - tête de lit*	<u>Qualité de la literie</u> : - matelas et sommiers haut de gamme - protections par alaise ou housses amovibles, 2 couvertures par lit ou une couette protégée par une housse - traversin et oreiller par lit ou 2 oreillers par personne - grandes dimensions : 90 x 200 cm ; 160 x 200 cm - tête de lit*	



Les éléments en écriture grasse dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur.
Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement 1 épi	Critères minimum obligatoires pour le classement 2 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 3 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 4 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 5 épis
Gros-œuvre / Aménagement (suite)	d) Sanitaires Nombre d'équipements : - logement pour moins de 7 personnes : 1 salle d'eau (lavabo, douche privilégiée, ou baignoire équipée d'une robinetterie avec douche) + 1 WC indépendant* avec chasse d'eau double débit - logement à partir de 7 personnes : 2 salles d'eau dont 1 avec accès indépendant (lavabo, douche privilégiée, ou baignoire équipée d'une robinetterie avec douche) + 1 WC avec chasse d'eau double débit	d) Sanitaires Nombre d'équipements : - logement pour moins de 7 personnes : 1 salle d'eau (lavabo, douche privilégiée, ou baignoire équipée d'une robinetterie avec douche) + 1 WC indépendant* avec chasse d'eau double débit - logement à partir de 7 personnes : 2 salles d'eau dont 1 avec accès indépendant (lavabo, douche privilégiée, ou baignoire équipée d'une robinetterie avec douche) + 1 WC avec chasse d'eau double débit	d) Sanitaires Nombre d'équipements : - logement pour moins de 7 personnes : 1 salle d'eau (lavabo, douche privilégiée, ou baignoire équipée d'une robinetterie avec douche) + 1 WC indépendant* avec chasse d'eau double débit - logement à partir de 7 personnes : 2 salles d'eau dont 1 avec accès indépendant (lavabo, douche privilégiée, ou baignoire équipée d'une robinetterie avec douche) + 2 WC avec chasse d'eau double débit, dont 1 indépendant avec lave-mains	d) Sanitaires Nombre d'équipements : - logement pour moins de 7 personnes : 1 salle de bains (lavabo, baignoire* équipée d'une robinetterie avec douche) + 1 WC indépendant* avec chasse d'eau double débit - logement à partir de 7 personnes : 2 salles de bains dont 1 avec accès indépendant et avec baignoire* équipée d'une robinetterie avec douche + 2 WC avec chasse d'eau double débit, dont 1 indépendant avec lave-mains	d) Sanitaires Nombre d'équipements : - logement pour moins de 5 personnes : 1 salle de bains (lavabo, baignoire* équipée d'une robinetterie avec douche) + 1 WC indépendant* avec chasse d'eau double débit - logement à partir de 5 personnes : 2 salles de bains dont 1 avec accès indépendant et avec baignoire* équipée d'une robinetterie avec douche + 2 WC avec chasse d'eau double débit, dont 1 indépendant avec lave-mains
	<u>Qualité des matériaux des sanitaires (carrelage, robinetterie...)</u> : bonne	<u>Qualité des matériaux des sanitaires (carrelage, robinetterie...)</u> : bonne	<u>Qualité des matériaux des sanitaires (carrelage, robinetterie...)</u> : très bonne	<u>Qualité des matériaux des sanitaires (carrelage, robinetterie...)</u> : excellente	<u>Qualité des matériaux des sanitaires (carrelage, robinetterie...)</u> : excellente
	<u>Aération mécanique ou naturelle</u>	<u>Aération mécanique ou naturelle</u>	<u>Aération mécanique ou naturelle</u>	<u>Aération mécanique ou naturelle</u>	<u>Aération mécanique ou naturelle</u>
	<u>Eclairage</u> : point lumineux au-dessus du lavabo et prise de courant pour rasoir	<u>Eclairage</u> : point lumineux au-dessus du lavabo et prise de courant pour rasoir	<u>Eclairage</u> : point lumineux au-dessus du lavabo et prise de courant pour rasoir	<u>Eclairage</u> : point lumineux au-dessus du lavabo et prise de courant pour rasoir	<u>Eclairage</u> : point lumineux au-dessus du lavabo et prise de courant pour rasoir
	<u>Robinetets mélangeurs</u>	<u>Robinetets mélangeurs</u>	<u>Robinetets mélangeurs – mitigeurs*</u>	<u>Robinetets mitigeurs thermostatiques</u>	<u>Robinetets mitigeurs thermostatiques</u>
	<u>Rangements et porte-serviettes adaptés à la capacité du meublé (y compris accessoires : porte-savon, etc.)</u>	<u>Rangements et porte-serviettes adaptés à la capacité du meublé (y compris accessoires : porte-savon, etc.)</u>	<u>Rangements et porte-serviettes adaptés à la capacité du meublé (y compris accessoires : porte-savon, etc.)</u>	<u>Rangements et porte-serviettes adaptés à la capacité du meublé (y compris accessoires : porte-savon, etc.)</u>	<u>Rangements et porte-serviettes adaptés à la capacité du meublé (y compris accessoires : porte-savon, etc.)</u>
		<u>Sèche-cheveux électrique</u>	<u>Sèche-cheveux électrique</u>	<u>Sèche-cheveux électrique</u>	



Les éléments en écriture grasse dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur.
Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement 1 épi	Critères minimum obligatoires pour le classement 2 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 3 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 4 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 5 épis
Conception d'ensemble / Décoration	<p><u>Etat des sols, murs, plafonds ; cloisons fixes de séparation entre les pièces</u> : bon</p> <p><u>Etat, qualité et harmonie des revêtements de sols, murs, plafonds</u> : bon</p> <p><u>Bonne isolation phonique par rapport à l'extérieur</u></p> <p><u>Bonne isolation thermique, efficacité et qualité du système de chauffage</u></p> <p><u>Chauffage des pièces*</u> (minimum 19°C)</p> <p><u>Luminosité naturelle des pièces de jour satisfaisante</u></p> <p><u>Occultation opaque extérieure (volets) efficace et/ou intérieure (rideaux, doubles-rideaux, etc.) dans pièces de sommeil</u></p> <p><u>Dans chaque pièce, une prise de courant et une (ou plusieurs) lampe(s) d'une puissance totale de 15 W / m² ou l'équivalent</u></p> <p><u>Efficacité de la distribution d'eau chaude</u> (cumulus 40 litres / personne minimum ou production d'eau chaude en continu)</p>	<p><u>Etat des sols, murs, plafonds ; cloisons fixes de séparation entre les pièces</u> : bon</p> <p><u>Etat, qualité et harmonie des revêtements de sols, murs, plafonds</u> : bon</p> <p><u>Bonne isolation phonique par rapport à l'extérieur</u></p> <p><u>Bonne isolation thermique, efficacité et qualité du système de chauffage</u></p> <p><u>Chauffage des pièces*</u> (minimum 19°C)</p> <p><u>Luminosité naturelle des pièces de jour satisfaisante</u></p> <p><u>Occultation opaque extérieure (volets) efficace et/ou intérieure (rideaux, doubles-rideaux, etc.) dans pièces de sommeil</u></p> <p><u>Dans chaque pièce, une prise de courant et une (ou plusieurs) lampe(s) d'une puissance totale de 15 W / m² ou l'équivalent</u></p> <p><u>Efficacité de la distribution d'eau chaude</u> (cumulus 40 litres / personne minimum ou production d'eau chaude en continu)</p>	<p><u>Etat des sols, murs, plafonds ; cloisons fixes de séparation entre les pièces</u> : très bon</p> <p><u>Etat, qualité et harmonie des revêtements de sols, murs, plafonds</u> : très bon</p> <p><u>Bonne isolation phonique par rapport à l'extérieur</u></p> <p><u>Bonne isolation thermique, efficacité et qualité du système de chauffage</u></p> <p><u>Chauffage des pièces*</u> (minimum 19°C)</p> <p><u>Luminosité naturelle des pièces de jour satisfaisante</u></p> <p><u>Occultation opaque extérieure (volets) efficace et/ou intérieure (rideaux, doubles-rideaux, etc.) dans pièces de sommeil</u></p> <p><u>Dans chaque pièce, une prise de courant et une (ou plusieurs) lampe(s) d'une puissance totale de 15 W / m² ou l'équivalent</u></p> <p><u>Efficacité de la distribution d'eau chaude</u> (cumulus 40 litres / personne minimum ou production d'eau chaude en continu)</p>	<p><u>Etat des sols, murs, plafonds ; cloisons fixes de séparation entre les pièces</u> : excellent</p> <p><u>Etat, qualité et harmonie des revêtements de sols, murs, plafonds</u> : excellent</p> <p><u>Bonne isolation phonique intérieure (entre les différentes pièces)</u></p> <p><u>Bonne isolation phonique par rapport à l'extérieur</u></p> <p><u>Bonne isolation thermique, efficacité et qualité du système de chauffage</u></p> <p><u>Chauffage des pièces*</u> (minimum 19°C)</p> <p><u>Luminosité naturelle des pièces de jour satisfaisante</u></p> <p><u>Occultation opaque extérieure (volets) efficace et/ou intérieure (rideaux, doubles-rideaux, etc.) dans pièces de sommeil</u></p> <p><u>Dans chaque pièce, une prise de courant et une (ou plusieurs) lampe(s) d'une puissance totale de 15 W / m² ou l'équivalent</u></p> <p><u>Efficacité de la distribution d'eau chaude</u> (cumulus 40 litres / personne minimum ou production d'eau chaude en continu)</p>	<p><u>Etat des sols, murs, plafonds ; cloisons fixes de séparation entre les pièces</u> : excellent</p> <p><u>Etat, qualité et harmonie des revêtements de sols, murs, plafonds</u> : excellent</p> <p><u>Bonne isolation phonique intérieure (entre les différentes pièces)</u></p> <p><u>Bonne isolation phonique par rapport à l'extérieur</u></p> <p><u>Bonne isolation thermique, efficacité et qualité du système de chauffage</u></p> <p><u>Chauffage des pièces*</u> (minimum 19°C)</p> <p><u>Luminosité naturelle des pièces de jour satisfaisante</u></p> <p><u>Occultation opaque extérieure (volets) efficace et/ou intérieure (rideaux, doubles-rideaux, etc.) dans pièces de sommeil</u></p> <p><u>Dans chaque pièce, une prise de courant et une (ou plusieurs) lampe(s) d'une puissance totale de 15 W / m² ou l'équivalent</u></p> <p><u>Efficacité de la distribution d'eau chaude</u> (cumulus 40 litres / personne minimum ou production d'eau chaude en continu)</p>



Les éléments en écriture grasse dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur.
Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement 1 épi	Critères minimum obligatoires pour le classement 2 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 3 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 4 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 5 épis
Conception d'ensemble / Décoration (suite)	<p><u>Escalier confortable et muni d'une rampe*</u></p> <p><u>Placards ou éléments de rangement en rapport avec la capacité d'accueil</u></p> <p><u>Décoration d'ensemble du gîte (moblier, éléments de décor, harmonie des couleurs, ambiance agréable, etc.)</u> : harmonie d'ensemble + mobilier sans caractère particulier</p>	<p><u>Escalier confortable et muni d'une rampe*</u></p> <p><u>Placards ou éléments de rangement en rapport avec la capacité d'accueil</u></p> <p><u>Décoration d'ensemble du gîte (moblier, éléments de décor, harmonie des couleurs, ambiance agréable, etc.)</u> : harmonie d'ensemble + mobilier sans caractère particulier</p>	<p><u>Toutes les pièces sont indépendantes* (sauf la cuisine)</u></p> <p><u>Escalier confortable et muni d'une rampe*</u></p> <p><u>Placards ou éléments de rangement en rapport avec la capacité d'accueil</u></p> <p><u>Décoration d'ensemble du gîte (moblier, éléments de décor, harmonie des couleurs, ambiance agréable, etc.)</u> : harmonie d'ensemble + décoration soignée + mobilier traditionnel ou régional ou contemporain, de qualité</p>	<p><u>Toutes les pièces sont indépendantes (sauf la cuisine)</u></p> <p><u>Escalier confortable et muni d'une rampe*</u></p> <p><u>Placards ou éléments de rangement en rapport avec la capacité d'accueil</u></p> <p><u>Décoration d'ensemble du gîte (moblier, éléments de décor, harmonie des couleurs, ambiance agréable, etc.)</u> : harmonie d'ensemble + décoration soignée + mobilier traditionnel ou régional ou contemporain, de qualité + mobilier de grand confort, décoration recherchée</p>	<p><u>Toutes les pièces sont indépendantes (sauf la cuisine)</u></p> <p><u>Escalier confortable et muni d'une rampe*</u></p> <p><u>Placards ou éléments de rangement en rapport avec la capacité d'accueil</u></p> <p><u>Décoration d'ensemble du gîte (moblier, éléments de décor, harmonie des couleurs, ambiance agréable, etc.)</u> : harmonie d'ensemble + décoration soignée + mobilier traditionnel ou régional ou contemporain, de qualité + mobilier de grand confort, décoration recherchée</p>



Les éléments en écriture grasse dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur.
Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement 1 épi	Critères minimum obligatoires pour le classement 2 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 3 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 4 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 5 épis
Equipements	<p><u>Équipement de repassage</u> : fer + planche à repasser</p> <p><u>Téléphone / Internet</u> : téléphone à proximité immédiate</p> <p><u>Chaise haute et lit pour bébé (à la demande)</u></p>	<p><u>Lave-linge</u> : logement à partir de 4 personnes (peut être commun à 3 gîtes au maximum)</p> <p><u>Équipement de repassage</u> : fer + planche à repasser</p> <p><u>Télévision, équipement hi-fi</u> : prise d'antenne TV</p> <p><u>Téléphone / Internet</u> : téléphone à proximité immédiate</p> <p><u>Chaise haute et lit pour bébé (à la demande)</u></p>	<p><u>Lave-linge</u> : quelle que soit la capacité du logement + privatif</p> <p><u>Équipement de repassage</u> : fer + planche à repasser</p> <p><u>Télévision, équipement hi-fi</u> : récepteur couleur installé + écran TV 56 cm minimum</p> <p><u>Téléphone / Internet</u> : intérieur au logement avec système de facturation correspondant à la période de location*</p> <p><u>Chaise haute et lit pour bébé (à la demande)</u></p>	<p><u>Lave-linge</u> : quelle que soit la capacité du logement + privatif</p> <p><u>Sèche-linge électrique</u> : logement à partir de 6 personnes</p> <p><u>Équipement de repassage</u> : fer + planche à repasser</p> <p><u>Télévision, équipement hi-fi</u> : récepteur couleur installé + écran plat + chaîne hi-fi (radio / CD) + lecteur DVD</p> <p><u>Téléphone / Internet</u> : intérieur au logement avec système de facturation correspondant à la période de location*</p> <p><u>Chaise haute et lit pour bébé (à la demande)</u></p>	<p><u>Lave-linge</u> : quelle que soit la capacité du logement + privatif</p> <p><u>Sèche-linge électrique</u> : quelle que soit la capacité du logement</p> <p><u>Équipement de repassage</u> : fer + planche à repasser</p> <p><u>Télévision, équipement hi-fi</u> : récepteur couleur installé + chaînes européennes + écran plat + chaîne hi-fi (radio / CD) + lecteur DVD</p> <p><u>Téléphone / Internet</u> : téléphone sans fil + accès Internet, Wifi si éligibilité</p> <p><u>Chaise haute et lit pour bébé (à la demande)</u></p>



Les éléments en écriture grasse dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur.
Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement 1 épi	Critères minimum obligatoires pour le classement 2 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 3 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 4 épis	Critères minimum obligatoires pour le classement 5 épis
Accueil et Services	<u>Accueil personnalisé par le propriétaire*</u>	<u>Accueil personnalisé par le propriétaire*</u>	<u>Accueil personnalisé par le propriétaire*</u>	<u>Accueil personnalisé par le propriétaire*</u>	<u>Accueil personnalisé par le propriétaire*</u>
	<u>Jeux de société (minimum 3)</u>	<u>Jeux de société (minimum 3)</u>	<u>Jeux de société (minimum 3)</u>	<u>Jeux de société (minimum 3)</u>	<u>Jeux de société (minimum 3)</u>
	<u>Magazines et livres touristiques (minimum 3)</u>	<u>Magazines et livres touristiques (minimum 3)</u>	<u>Magazines et livres touristiques (minimum 3)</u>	<u>Magazines et livres touristiques (minimum 3) + bibliothèque ou présence de beaux ouvrages</u>	<u>Magazines et livres touristiques (minimum 3) + bibliothèque ou présence de beaux ouvrages</u>
	<u>Mise à disposition de dépliants d'informations locales, pratiques et touristiques, cartes</u>	<u>Mise à disposition de dépliants d'informations locales, pratiques et touristiques, cartes</u>	<u>Mise à disposition de dépliants d'informations locales, pratiques et touristiques, cartes</u>	<u>Mise à disposition de dépliants d'informations locales, pratiques et touristiques, cartes</u>	<u>Mise à disposition de dépliants d'informations locales, pratiques et touristiques, cartes</u>
	<u>Qualité et organisation du classeur d'accueil</u>	<u>Qualité et organisation du classeur d'accueil</u>	<u>Qualité et organisation du classeur d'accueil</u>	<u>Qualité et organisation du classeur d'accueil</u>	<u>Qualité et organisation du classeur d'accueil</u>
	<u>Mise à disposition de l'arrêté de classement et de l'état descriptif</u>	<u>Mise à disposition de l'arrêté de classement et de l'état descriptif</u>	<u>Mise à disposition de l'arrêté de classement et de l'état descriptif</u>	<u>Mise à disposition de l'arrêté de classement et de l'état descriptif</u>	<u>Mise à disposition de l'arrêté de classement et de l'état descriptif</u>
	<u>Linge de table à la demande</u>	<u>Draps à la demande</u> <u>Linge de table à la demande</u> <u>Linge de toilette à la demande</u>	<u>Draps à la demande</u> <u>Linge de table à la demande</u> <u>Linge de toilette à la demande</u>	<u>Draps à la demande</u> <u>Linge de table à la demande</u> <u>Linge de toilette à la demande</u>	<u>Draps à la demande</u> <u>Linge de table à la demande</u> <u>Linge de toilette à la demande</u>
		<u>Service de ménage à la demande</u>	<u>Service de ménage à la demande</u>	<u>Service de ménage à la demande</u>	